

Communiqué de presse

INDICE GENEVOIS DES PRIX A LA CONSOMMATION : - 0,2 % EN DÉCEMBRE 1992

Calculé par le Service cantonal de statistique (SCS), l'indice genevois des prix à la consommation recule de 0,2 % en décembre 1992 et s'établit à 139,8 points (décembre 1982 = 100). Le taux annuel de renchérissement se fixe à 3,2 %, contre 5,5 % l'an passé à pareille époque.

L'évolution des prix de ce mois est caractérisée par le repli de l'indice de l'alimentation (en un mois : - 1,2 %; en un an : - 0,1 %), imputable principalement au mouvement saisonnier des fruits et légumes.

Relevés trimestriellement, les prix augmentent de 0,7 % dans l'habillement (en un an : + 3,1 %) et de 0,3 % dans l'aménagement et entretien du logement (en un an : + 3,4 %).

Le recul du mazout se répercute sur le groupe chauffage et éclairage (en un mois : - 0,9 %; en un an : - 2,5 %), celui de l'essence sur les transports et communications (en un mois : - 0,1 %; en un an : + 4,5 %).

L'indice du groupe santé et soins personnels progresse de 0,1 % (en un an : + 0,5 %) en raison notamment de la hausse des médicaments (+ 1,0 %; en un an : + 2,5 %).

Indice genevois des prix à la consommation (décembre 1982 = 100) en décembre 1992

Groupes de dépenses	Pondérations en %	Indices en points	Variations en % par rapport	
			au relevé précédent	à l'année précédente
Indice général	100	139,8	- 0,2	3,2
Alimentation	21	131,1	- 1,2	- 0,1
Boissons et tabacs	5	129,6	///	1,6
Habillement	7	141,4	0,7	3,1
Loyer	18	175,4	///	7,0
Chauffage et éclairage	5	79,5	- 0,9	- 2,5
Aménagement et entretien du logement	6	131,4	0,3	3,4
Transports et communications	14	127,9	- 0,1	4,5
Santé et soins personnels	8	140,1	0,1	0,5
Instruction et loisirs	16	146,2	///	4,1

Le symbole /// signifie que les prix n'ont pas été relevés au cours du mois sous revue.

Anciens indices généraux : (septembre 1977 = 100) 171,9; (septembre 1966 = 100) 292,6